

Comment gérer la politique migratoire ?



Pour une migration enfin gérée, sereinement, dans une perspective mutuellement profitable

AVOCATS.BE organise un débat public inter-partis sur ses propositions migratoires **le vendredi 3 mai 2019 à 12H** à la maison de l'avocat située à **65 avenue de la Toison d'Or - 1060 Bruxelles**.

La migration est une compétence gouvernementale comme une autre. Elle doit être gérée sereinement. Avec efficacité, et pourquoi pas, bienveillance.

Elle mérite une vision, une perspective à long terme, définie par les autorités compétentes (législatif et exécutif).

Ce n'était pas le cas ces dernières années, que ce soit par le Secrétaire d'Etat Francken mais aussi par ses prédécesseurs.

Les avocats praticiens assistent, souvent atterrés, à une politique focalisée sur le rejet plutôt que sur une gestion raisonnable et apaisée.

Chacun d'eux peut dresser une liste, longue, de situations stupides, de décisions humiliantes et véritablement contre-productives. Et pourtant, il ne saurait être contesté que la migration a un effet positif sur le PIB.

En cette période préélectorale, l'assemblée générale d'**AVOCATS.BE** a adopté le 18 mars 2018 une série de propositions, « Verrous allons-nous ? », propres à changer tant la forme que le fond de la migration.

Audit de l'Office des Etrangers, création d'un Salduz du droit des étrangers, simplification des visas de court séjour pour casser la forteresse Europe dont on ne veut pas sortir une fois entré, commission permanente de régularisation, par refus de l'arbitraire qu'on retrouve aussi dans les visas dits humanitaires, simplification des permis de travail pour lutter contre le travail clandestin. Voilà quelques exemples de ces **propositions**.

Elles ont été envoyées aux partis politiques.

Ils seront invités à se positionner, publiquement, le 3 mai 2019, de 12 à 14h, à la [maison de l'Avocat](#), parce que, si la campagne est étonnement muette sur la migration, la question refera surface, plutôt tôt que tard.

Vous y êtes invités.

Entrée gratuite mais inscription obligatoire à l'adresse mail : info@avocats.be